



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

IATOS

Question écrite n° 73976

## Texte de la question

M. Jean-Yves Gateaud attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur le mécontentement des personnels IATOS suite à la mise en place du dispositif de l'ARTT. Un adjoint administratif principal de lycée qui doit aujourd'hui travailler 1 586 heures effectuait 1 442 h 30, précédemment : il travaille donc 143 h 30 en plus. Il voit en outre ses primes pour heures supplémentaires supprimées. Contrairement à ce que semble indiquer le sigle ARTT, ce dispositif ignore le volet de la réduction réelle du temps de travail. L'avantage acquis des personnels IATOS constituait jusqu'à présent une compensation à la faiblesse de leur situation vis-à-vis d'autres fonctions publiques. Il lui demande si le Gouvernement souhaite faire perdurer cette situation.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Yves Gateaud](#)

**Circonscription :** Indre (1<sup>re</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 73976

**Rubrique :** Enseignement : personnel

**Ministère interrogé :** éducation nationale

**Ministère attributaire :** jeunesse, éducation nationale et recherche

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 11 mars 2002, page 1355